



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/actualites-france-et-international/a/publication-du-ministere-de-l>

Publication du Ministère de l'écologie "Mise en oeuvre de la directive-cadre sur l'eau Pour un bon état des eaux en 2015"

Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2012

- contenu - Actualités France et international -

OIEau

Alors que le premier cycle de la directive-cadre sur l'eau (DCE) est en phase de mise en oeuvre et que le second se prépare, il semble opportun de dresser un bilan des étapes suivies et des actions qui seront mises en place tout au long de ce cycle pour atteindre les objectifs fixés par la DCE et le Grenelle Environnement. La France est engagée à ne pas reporter au-delà de 2015 l'atteinte du bon état ou du bon potentiel écologique des masses d'eau pour plus d'un tiers d'entre elles. Cet objectif ambitieux requiert des mesures et des actions efficaces, mais il permet également de répartir sur les trois cycles de gestion prévus par la DCE l'effort à fournir pour atteindre le bon état des eaux.

Ce document décrit les objectifs de la DCE et des grands principes de la gestion de l'eau en France. Mais avant tout, il explique comment la DCE a été mise en oeuvre à l'échelle nationale et quels ont été les mesures et les efforts entrepris pour parvenir au bon état des masses d'eau et honorer nos engagements. Cette brochure est aussi un bilan des diverses étapes de la mise en oeuvre de la DCE, afin d'apporter plus de lisibilité aux différents gestionnaires de l'eau qui oeuvrent pour la réalisation des objectifs européens et des engagements de la France à travers le territoire. Il facilitera aussi, je l'espère, nos actions lors du deuxième cycle. Enfin, il pourra être une source d'information pour tout citoyen soucieux de la protection et de la gestion intégrée de nos ressources en eau.